

Jacques Gebelin
Géographe réalvillois

**L'industrie du chapeau de
paille à Septfonds et Caussade**
Article de 1895

Présentation
Jean-Paul Damaggio

Editions La Brochure
82210 Angeville
Août 2012
ISBN : 978-2-917154-80-9
<http://la-brochure.over-blog.com>



Photo de Jacques Gebelin extraite du supplément
publié par la Société géographique de Bordeaux à la mémoire du géographe.
Illustration de couverture : Détail de la peinture de Renoir de 1894, la famille de l'artiste
Illustration dos de couverture : La couverture de la brochure réalisée en 1998 sur Pétronille
Cantecor et les chapeaux de paille par Jean-Paul Damaggio (prix 5 euros, toujours disponible)

Sommaire

Présentation par Jean-Paul Damaggio p. 4

L'article sur l'industrie des chapeaux de paille de Septfonds p. 5

Biographie par Jean Manès p. 20

L'article du Républicain sur le même sujet p. 42

L'article sur le Pérou de Gebelin, p. 47

Vendredi 23 octobre 1870
Monsieur Manès
Je viens de voir M. Marcel qui décide la convocation du bureau pour mardi, à cinq heures précises.
L'ordre du jour serait :
Préparation d'un questionnaire à remettre à M. T... à l'occasion de la prochaine exploitation commerciale de l'Afrique.
Organisation éventuelle... à offrir à M. T. à l'occasion de son départ pour cette même exploitation.
Cordialement
G. Gebelin

Fac-similé d'une lettre à Jean Manès :

« Je viens de voir M. Marcel qui décide la convocation du bureau pour mardi, à cinq heures précises.

L'ordre du jour serait :

Préparation du questionnaire à remettre à M. T... à l'occasion de la prochaine exploitation commerciale de l'Afrique.

Organisation éventuelle... à offrir à M. T. à l'occasion de son départ pour cette même exploitation.

Présentation

Par le quotidien national, *Le Matin*, du 16 septembre 1898, nous apprenons ceci :

« On annonce la mort à Réalville, en Tarn-et-Garonne, de M. Jacques Gebelin, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Bordeaux, ancien élève de l'Ecole normale. »

Et en effet le registre des décès de Réalville nous confirme l'information avec les détails d'usage :

« Monsieur Gebelin Jacques, âgé de 49 ans, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, né à Nîmes département du Gard, fils de Guillaume Gebelin et de Catherine Bernard, mariés décédés, époux de Georgette Alice Mathilde Le Monnier, sans profession, âgée de 42 ans, est décédé dans sa maison d'habitation sise à Réalville ce quinze septembre à deux heures du matin. »

Au même moment c'est une Madame Gebelin qui est directrice de l'Ecole normale de Bordeaux, mais pas sa femme puisqu'elle est indiquée sans profession (peut-être sa sœur ?).

Dans son article très précieux au sujet de l'industrie du chapeau de paille à Septfonds, il fait référence à une publication du *Républicain* que nous avons déjà incluse dans une brochure sur Pétronille Cantecor (février 1998), aussi nous le reprenons pour apporter une vision la plus large possible de l'industrie du chapeau de paille juste avant l'an 1900. Comme nous avons la chance, par son action considérable à la Société de Géographie de Bordeaux, d'avoir une biographie de Jacques Gebelin écrite par Jean Manès, nous la publions également.

Précisons que Jacques Gebelin n'est autre que le beau-père du peintre Jean-Gabriel Goulinat et le père d'une autre célébrité, François Gebelin, historien de grande renommée en matière de châteaux.

Jean-Paul Damaggio

UNE GRANDE INDUSTRIE DU BAS-QUERCY : LES CHAPEAUX DE PAILLE DE SEPTFONDS ET DE CAUSSADE

Le Tarn-et-Garonne, un de nos départements les plus petits, n'en offre pas moins des aspects variés et des ressources fort nombreuses. Venu tard, car il ne fut constitué qu'en 1808, il donne pour son compte raison à cette théorie, si souvent erronée, qui attribue l'origine de nos départements à un découpage artificiel : c'est un assemblage de lambeaux empruntés à des régions différentes. Trois vieux pays, distraits eux-mêmes de trois provinces, ont contribué à sa création ; trois formes en représentent le relief ; trois grandes périodes géologiques en ont composé le sol ; trois rivières considérables le parcourent.

Placé sur les confins de la Guyenne, de la Gascogne et du Languedoc, il a pris à chacune de ces provinces un pays : à la Guyenne, la majeure partie du Bas-Quercy (1); à la Gascogne, la majeure partie de la Lomagne ; au Languedoc, le prolongement nord-ouest du Toulousain. De fortes ondulations, entrecoupées de vallées profondes, des plateaux nettement étalés que les rivières ont déchirés, des plaines larges et grasses concourent, et souvent à la fois pour une même portée de vue, à la variété du paysage. Tantôt la pierre dure affleure ; tantôt, et le plus souvent, la couche des dépôts récents ou meubles est si épaisse que la brique et le pisé fournissent les matériaux usuels de construction. Au nord-ouest et au sud-ouest, le Tarn-et-Garonne est piqueté de collines tertiaires ; au nord-est s'épanouissent les tables calcaires de la période secondaire, extrémité des causses du Quercy, et trouées de poches phosphatées ; au centre et au sud s'intercalent les vastes étendues des alluvions quaternaires, qui se relie à celles du Toulousain. La Garonne, le Tarn, l'Aveyron arrosent cette belle plaine ; par sa direction de l'est à l'ouest, que continuent, après

le confluent, le Tarn, puis la Garonne, l'Aveyron est l'axe du département. Le Tarn avait depuis longtemps quitté les plateaux calcaires ; l'Aveyron, au contraire, les retrouve et s'y engage juste à son entrée dans le département, sur les limites ou près des limites duquel il se tient tant qu'il reste dans le causse. Les gorges de l'Aveyron, que le chemin de fer de Lexos à Montauban descend, abondent en sites aimés du touriste : en face de Saint-Antonin, que son hôtel de ville roman recommande à l'archéologue, se dressent en falaises les hauts rochers d'Anglars ; puis les vieux châteaux forts de Penne, dans le département du Tarn, et de Bruniquel, voisins et jadis rivaux, surmontent des éperons qui tombent à pic sur la rivière. Plus bas, déjà en plaine, sur un tertre dont l'Aveyron baigne le pied, le bourg de Nègrepelisse rappelle un des derniers et des plus sanglants épisodes des guerres de religion.

A la variété des aspects correspond la variété des produits.

Au point de vue agricole, le Tarn-et-Garonne pourrait être défini : une miniature de la France ; et l'on sait combien la terre de France est riche en aptitudes. Sauf l'olivier et l'oranger réservés à d'autres climats, il n'est guère de culture française qui ne se retrouve dans ce petit département. Le tabac, qui prospère dans deux départements limitrophes, n'est exclu de celui-ci que pour des raisons administratives. Quant à la betterave à sucre, ce qui lui manque ici, ce n'est pas un sol limoneux, c'est le débouché d'usines où elle serait traitée. La vigne a beaucoup souffert des attaques du phylloxéra, mais l'œuvre de reconstitution est commencée (2) et plusieurs beaux domaines servent d'exemple et de preuve à qui veut rétablir ou défendre ses cépages ; dans le Tarn et Garonne, comme dans tout notre Midi, l'année 1893, avec ses splendides récoltes, a consacré l'ère définitive de la renaissance vinicole. La principale ressource agricole du département, ce sont les céréales, en première ligne le blé et le maïs ; une même terre est le plus souvent semée en blé tous les deux ans, et la population rurale, sobre, vaillante, dure à la fatigue, demeure attachée avec amour aux pratiques qu'elle tient de ses ancêtres. La culture traditionnelle des grains et des légumes secs se complète aujourd'hui par la culture des fruits, dont l'importance est considérable et croissante : les

pruneaux, qui ne sont pas localisés dans le seul département de Lot-et-Garonne ; les raisins chasselas, dits de Montauban, qui se sont fait un nom sur le marché de Paris ; les pêches, dont la réputation n'est pas encore en rapport suffisant avec le mérite. Les pêches du Tarn-et-Garonne croissent en plein air, sans l'abri de murs ; par l'ampleur de leurs formes, la finesse de leur chair, fondante et sucrée, la saveur exquise de leur goût, elles sont dignes d'être mises au premier rang et elles sont vraiment trop peu connues sous leur nom, hors de leur pays d'origine, pour que je ne m'efforce pas de leur rendre, à mon tour (3), le témoignage qui leur est dû. C'est sur les pentes qui dominant par la droite le cours du bas Aveyron, dans la commune de L'Honor-de-Cos, que ce fruit délicieux est cultivé avec le plus d'intensité. De cette contrée bénie, il va se propageant peu à peu le long des coteaux, en aval et en amont ; en aval, jusqu'au-dessous du confluent du Tarn et de la Garonne; en amont, jusqu'au bassin inférieur de la Lère, gros ruisseau aux goujons énormes, qui s'unit à l'Aveyron. Aux produits de la terre, il faut ajouter l'élevage ; le paysan du Tarn-et-Garonne apprend de plus en plus à compenser par le bétail, qui se vend bien, la dépression persistante du prix du blé. N'oublions pas la basse-cour ; elle est, comme dans la plaine de Toulouse, un des éléments assez notables de l'exploitation rurale. Donnons enfin une mention aux rivières, car elles sont poissonneuses : dans l'Aveyron notamment, les grosses carpes abondent ; et le cabot, qui, en été, se cueille, pour ainsi dire, à la surface de l'eau, d'un coup rapide, à la *flisque*, y pullule. La persévérance du pêcheur à la ligne trouve ici sa récompense.

En somme, le Tarn-et-Garonne est, par excellence, un département agricole. L'industrie la plus répandue, la minoterie, dérive immédiatement du sol. Les agglomérations principales sont à peu près toutes des marchés des produits de la campagne. Même la grande ville du Bas-Quercy et du département, Montauban, est avant tout un marché de céréales, de bétail, de fruits. Sans doute Montauban réunit un assez grand nombre d'industries, comme il s'en rencontre presque forcément dans une ville de 30 000 habitants : filature de la

soie, fabrication des tissus à bluter, des serges, des savons, tannerie, chapellerie, etc. Mais le groupe industriel caractéristique du Bas-Quercy n'est pas là. Pour le trouver, il faut aller plus au nord, sur les confins du causse et surtout sur le causse.

Au nord-est de Montauban, s'allonge, en ligne absolument droite, sur 22 kilomètres, jusqu'à Caussade, une route magnifique, trop large aujourd'hui pour le roulage, car la voie ferrée lui fait cortège, mais de bonne heure appréciée par les vélocipédistes.

Elle passe l'Aveyron au pont d'Albias et, trois kilomètres plus loin, franchit sans peine la pente légère sur laquelle est Réalville. Alors, sans quitter la plaine d'alluvions quaternaires, mais par une plaine moins vaste, elle s'engage dans un large couloir dont la Lère dessine le parcours et dont Caussade marque presque le fond. Caussade est, de Montauban à Cahors, l'agglomération principale, la seule de quelque importance (4); de là partent, des routes dans tous les sens. Prenons celle du nord-est, qui mène à Caylus. Longtemps, elle aussi, elle se maintient droite ; mais déjà, très près de Caussade, montées et descentes se succèdent ; les haies vives font place aux petits murs en pierre sèche ; aux argiles profondes se substitue une couche mince de terre d'un rouge noir, qui recouvre les assises d'un calcaire dur, imperméable à l'eau, assez semblable au calcaire lithographique, mais avec moins de finesse dans le grain et d'homogénéité dans la pâte. Nous sommes sur le causse, sur le premier gradin du causse. Au fond, à l'est, une ligne inclinée, d'un blanc étincelant, trace la côte raide que la route devra escalader pour monter sur le grand causse, dont les escarpements barrent l'horizon, et de là descendre à Caylus. Sur le premier gradin du causse, assez bas, uni, très large, le long de la route, à sept kilomètres de Caussade est bâtie Septfonds.

Septfonds est une simple commune du canton dont Caussade est le chef-lieu ; elle compte moins d'habitants que Caussade ; elle n'est pas, comme elle, un marché très considérable de bétail

; elle n'a pas, comme elle, une station de chemin de fer, de grandes avenues et l'air d'une petite ville. Mais c'est là que la fabrication des chapeaux de paille du Bas-Quercy a pris naissance, là qu'elle s'est accrue ; c'est de là qu'elle s'est ramifiée sur Caussade ; c'est là qu'elle maintient ses plus amples développements. Septfonds est bien la capitale d'une grande industrie.

Non pas que cette industrie soit fort connue. J'ai compulsé pas mal de dictionnaires encyclopédiques, pas mal de grosses géographies, commerciales ou autres ; Septfonds n'y est nommée à peu près jamais, pour ne pas dire jamais. Je me garderai de chercher chicane aux auteurs, qui m'ont laissé un sujet intact. Mais, sans parler de Septfonds, j'ai pu constater combien notre chapellerie de paille tenait dans les livres une place mince ; et pourtant c'est une industrie bien française, bien vivace (5), maîtresse du marché intérieur, et qui compte, outre le groupe du Bas-Quercy, deux autres groupes considérables, dont je ferai mention vers la fin de ce travail. Un dictionnaire technique en plusieurs forts volumes (5^e édition, 1881 ; je ne veux pas le désigner davantage) exalte la fabrication toscane « qui n'a rien de comparable... avec les chapeaux grossiers qu'on fait de temps immémorial en France dans diverses contrées. » Il dit ensuite quelques mots des fabrications suisse et anglaise, et il conclut en ces termes : « Il serait vivement à désirer qu'on pût développer en France une semblable industrie. » Ce vœu avait par avance été satisfait.

L'industrie de Septfonds, il est vrai, n'est pas ancienne : les tout premiers rudiments datent de moins de cent ans, le puissant essor de quarante ans à peine. Elle n'a pas été importée d'une seule pièce, implantée à coups de capitaux. Elle est née du sol, doucement, modestement ; elle a poussé peu à peu, pour s'épanouir aujourd'hui. L'initiatrice fut une simple fille des champs. L'histoire, et Septfonds en conserve pieusement la mémoire, est curieuse et touchante (6).

Vers la fin du siècle dernier, une bergère de Septfonds, Pétronille Cantecor, se plaisait, en gardant son troupeau sur le cause, à tresser les végétaux, brins de jonc, brins de paille, que le pays lui fournissait. Après s'être exercée à faire des tresses, elle s'avisa de les assembler et de les coudre pour en composer des chapeaux. Après s'être ainsi instruite elle-même, elle forma des élèves. Bientôt sur le cause, au pacage, à la maison, aux veillées, les femmes tressaient la paille, «comme ailleurs on tricote ou on file». Un petit commerce de détail commença. L'industrie des chapeaux de paille de Septfonds était fondée. Ceci se passait en 1798.

Industrie assez chétive sans doute, chapeaux sans apprêt et sans grands débouchés. Les premiers chapeaux furent des chapeaux campagnards pour femmes (peut-être ces étonnants échafaudages de paille qui surmontaient naguère la coiffe féminine et dont la tradition achève aujourd'hui de se perdre). Les premiers débouchés furent les petites localités voisines, aux jours de marché. Peu à peu le cercle des affaires s'élargit : jusque dans le Rouergue, jusqu'à la grande ville de Toulouse, jusqu'en diverses régions de la France. La tresse de paille de Septfonds, la tresse plate, fut recherchée par les manufactures de chapeaux de Grenoble. Le travail se compliquait, les formes se multipliaient. Les maisons de fabrication se multipliaient aussi : le succès était venu et, avec lui, la concurrence. Pétronille put voir ces changements, car elle est morte pleine de jours, le 26 décembre 1846 ; elle était née en 1762. Et, plus que personne, elle put s'applaudir de ces progrès, car elle y eut la plus grande part, non seulement par l'initiative première, mais par l'énergie avec laquelle elle sut maintenir et développer l'établissement qu'elle avait créé.

Les descendants de Pétronille ont recueilli, avec son industrie qu'ils continuent à exploiter, l'héritage de ses bienfaites hardiesses. Un de ses petits-fils, Fortuné Cantecor, mort en 1890, est au premier rang de ceux qui ont attaché leur nom à la

seconde période de l'histoire manufacturière de Septfonds : celle de la grande industrie, de l'introduction de nouvelles matières premières, du perfectionnement et de l'extension de la fabrication. Déjà, dès 1849, à l'aide d'ouvriers et d'ouvrières appelés de Grenoble, le premier chapeau de paille apprêté, dressé, fini, était sorti de Septfonds.

Cette seconde période, la période actuelle, commence aux approches de 1860. La multiplication des voies ferrées et l'accroissement des débouchés qui en a été la conséquence, la généralisation de l'usage des chapeaux de paille portés aujourd'hui par tout le monde, hommes et femmes, par toutes les classes de la société, à la ville comme à la campagne (7), ont contribué à l'épanouissement de la prospérité de Septfonds. A ces causes s'ajoutent l'emploi des machines, et, avec elles, la facilité plus grande de la production et la variété plus grande des produits. En 1808 apparaissent à Septfonds les machines à presser le chapeau ; en 1875, les machines à coudre les tresses ; en 1887, les presses à gaz. L'introduction des machines à coudre marque une date décisive dans l'histoire des progrès, non seulement de Septfonds, mais de la chapellerie de paille en général. « L'invention des machines à coudre, m'écrit M. Adrien Coanet, de Nancy, a complètement modifié la production : l'ouvrière, qui faisait autrefois à la main une moyenne de 10 à 12 chapeaux par jour, peut produire, à la machine, une moyenne quotidienne de 40 à 50 chapeaux. » Un autre perfectionnement, qui a l'avantage de diminuer la fatigue de l'ouvrière et d'augmenter le rendement d'un tiers, mais qui n'est pas encore, à Septfonds, d'un usage aussi universel que celui de la machine à coudre, est le remplacement des machines à pédale par des machines à coudre actionnées par moteur.

Aujourd'hui (octobre 1895) Septfonds compte 26 établissements de tout ordre, grands, moyens, petits : les uns occupent 200 à 250 personnes, d'autres 40 à 50, d'autres une douzaine. Le nombre total des ouvriers et ouvrières employés dans Septfonds à la fabrication du chapeau de paille est d'environ 1 200 ; ce sont les deux tiers de la population totale de la commune. Septfonds reçoit régulièrement la visite des représentants de maisons anglaises, italiennes, suisses, allemandes, qui viennent

soumettre à ses fabricants des échantillons de matières premières. Septfonds fournit au commerce toute espèce de chapeaux, de toutes formes, de toutes nuances, de tous prix, depuis le chapeau de copeaux jusqu'à ce coquet petit édifice où s'exerce l'ingéniosité de la modiste. Septfonds livre le chapeau complet, fini, tel qu'il sera porté ; elle le coud, elle l'apprête, elle le dresse, elle le garnit ; elle se plie à toutes les demandes, à tous les caprices de la mode. Deux choses manquent à son universalité, l'une qu'elle ne peut se procurer sur place, l'autre qu'elle ferait bien d'établir chez elle : la matière première, car la tresse du pays, celle de Pétronille, ne joue plus — nous le montrerons tout à l'heure — qu'un rôle absolument subordonné ; la teinture de la tresse.

Dès le premier aspect, on voit que Septfonds est prospère et que cette prospérité est récente. Les rues sont régulières, la plupart des maisons sont neuves ou presque neuves, les constructions s'ajoutent aux constructions. Il y a beaucoup d'aisance à Septfonds et quelques grosses fortunes ; l'acquisition de ce bien-être est l'œuvre immédiate de ceux qui en jouissent ; rarement l'origine en remonte à la génération qui précède, très rarement à une génération antérieure. Les chiffres comparés de la population peuvent encore servir de mesure au développement industriel : Septfonds comptait, au commencement du siècle, 800 à 900 habitants ; en 1861, 1 203 ; en 1881, 1 369 ; au dernier recensement, celui de 1891, le nombre des habitants s'élevait à 1 872 (8).

De plus, l'industrie de Septfonds a essaimé. Elle a commencé en 1857 à être importée à Caussade et Caussade est aujourd'hui, avec ses trois fabriques de chapeaux, l'émule de sa voisine. C'en est aussi la succursale, car, sur 600 personnes employées à Caussade, 150 font uniquement la couture de la tresse pour le compte de Septfonds. Un événement prochain confirme cette association intime de Caussade et de Septfonds, avantageuse à toutes deux : un nouveau perfectionnement, un même réseau de lumière électrique, commun à l'une et à l'autre, et dont les fils sont posés, sera bientôt inauguré ; la force motrice, destinée à développer l'énergie électrique, est fournie par la Lère, qui passe

à Caussade. Enfin le groupe Septfonds-Caussade fournit du travail à deux localités peu éloignées, Réalville et Nègrepelisse, la première à 7 kilomètres, la seconde à 12 kilomètres de Caussade ; une trentaine d'ouvrières à Réalville, vingt-cinq à Nègrepelisse sont occupées à coudre la tresse pour en former le chapeau.

Voyons à présent comment se fait le chapeau.

Et d'abord, la matière première, la tresse.

Le chapeau dit de paille ne se compose pas toujours de paille. La tresse, cet élément primordial du chapeau, se fabrique en effet avec bien des objets : paille de graminées (blé, seigle, riz, etc.), joncs, copeaux de bois, latanier, raphia, rotang, palmiers divers, découpures de toute espèce de végétaux exotiques, fils ouvrés de divers textiles (colon, chanvre, soie). Tantôt elle est faite d'une seule de ces matières ; tantôt, et très souvent, elle est mélangée et, par des combinaisons multiples, se prête au bariolage des couleurs, aux exigences des prix, aux fantaisies de la mode. Elle est, suivant les cas, petite, grande, mince, large, fine, grossière, grège, teinte.

Les tresses ont par suite des origines fort diverses et la majeure partie en est fournie par des régions fort lointaines. La tresse de paille du pays, moins fine que les tresses étrangères, n'entre plus que pour une très faible part, un vingtième, dans la fabrication de Septfonds. Bien que le Tarn-et-Garonne soit un grand producteur de blé, la paille de blé qui sert à faire la tresse du pays ne se récolte que sur le causse, en terrain sec et maigre ; elle est plus creuse, plus légère, plus facile à travailler que celle des terres fortes. La confection de la *paillole*, c'est-à-dire de la tresse, est un accessoire des travaux des champs ; elle se pratique, soit, à la garde des troupeaux, soit à la veillée, comme jadis, et à proximité de Septfonds, dans la zone que jalonnent Lalbenque (département du Lot), Puylaroque, Caylus, Saint-Antonin.

La Suisse et l'Italie fournissent chacune à Septfonds un dixième des tresses ; les tresses suisses viennent du canton d'Argovie, surtout de Wohlen ; les tresses italiennes de Toscane (Florence,

Prato, etc.). Les quatre cinquièmes des tresses, et la proportion est la même pour la chapellerie de paille du monde entier, sont originaires de l'Extrême-Orient, du Japon, d'où elles sortent par Yokohama et Kobé, et surtout de la Chine, d'où elles sortent par Tientsin, Tchéfou, Changhaï et Canton ; dans le langage commercial de Septfonds, les tresses de Chine s'appellent des *Cantons*. Ces tresses d'ailleurs, nous l'expliquerons bientôt, n'arrivent guère à Septfonds que par l'entremise du marché britannique. Ainsi, pour les chapeaux de paille comme pour les soieries, la Chine est le grand réservoir de la matière première. La tresse étrangère est devenue si indispensable à notre industrie que notre dernière loi de douanes, au caractère nettement protecteur, à réduit l'ancien tarif sur la tresse et l'a ramené aux proportions d'un droit de statistique. (9)

Certains chapeaux de femmes se composent, soit en bordure, soit en totalité, non plus de tresses faites directement avec le végétal brut, mais de tresses de fil de coton ouvré. Ces tresses sont, fournies par les passementeries françaises de Saint-Chamond et les fabriques allemandes de Barmen.

Le chapeau de paille cousue se fait tout entier à Septfonds. Le chapeau de paille remmaillée (10) arrive de Toscane cousu, à l'état de cloche, pour être chez nous mis en forme, fini et garni. Enfin Septfonds reçoit encore, à l'état de cloche et pour lui faire subir les mêmes travaux complémentaires, le chapeau dit de rotin, qui vient de l'île de Java ; ce chapeau est tressé d'une seule pièce et tellement léger et mince qu'il faut, sur les lieux de production, le doubler d'un second chapeau.

La confection du chapeau cousu comporte une série d'opérations.

La tresse est d'abord cousue, en cercles concentriques, à la machine à coudre. C'est le chapeau brut, la cloche. Il est apprêté, à la colle de gélatine, puis dégrossi ; de là, il passe à l'étuve pour y sécher ; il est exposé, quand il doit être blanchi, à des émanations de soufre. Vient ensuite le dressage, c'est-à-dire la mise en forme. Le chapeau est au préalable mis au frais ; cette opération a une importance particulière : elle s'explique par la même raison qui fait que la repasseuse humecte un peu le linge avant d'y promener le fer. Le chapeau est enfin assujetti à

l'action de la presse, autour d'un moule en métal, et il reçoit alors sa forme définitive. Le moule métallique est coulé au creuset dans la fabrique même de chapeaux ; le type que chaque moule représente est le procédé, je ne dirai pas le secret, de chaque fabricant.

C'est là le chapeau nu. Il lui reste à recevoir la garniture, ruban, coiffe, cuir. Le ruban vient de Saint-Etienne et de Lyon, la coiffe de ces deux villes et du Puy, le cuir de Carcassonne et de Riom.

La couture de la tresse et la garniture du chapeau sont faites par des femmes, l'apprêt et le dressage par des hommes. Les femmes composent les deux tiers du personnel. Les hommes reçoivent un salaire fixe, les femmes sont payées à la tâche. La moyenne des salaires quotidiens, fort variables d'ailleurs suivant les aptitudes individuelles (il est d'habiles ouvrières qui gagnent jusqu'à 4 et 5 francs par jour), est approximativement de 2 francs pour les femmes, 2 fr. 50 pour les hommes.

Ainsi cousu, apprêté, dressé et garni, le chapeau n'a plus qu'à être livré au commerce.

L'époque du placement des produits est absolument distincte de celle de leur fabrication ; elle lui est même opposée. L'activité de l'une coïncide avec le chômage de l'autre. Quand la vente commence à se faire, la fabrication commence à se ralentir ; quand la vente décline, le travail des ouvriers reprend.

En été, et surtout en juillet et en août, l'atelier est vide ou presque vide. Mais alors les voyageurs de commerce, attachés aux diverses maisons, se répandent au dehors, soumettent des échantillons au marchand, leur client, et, sur ces échantillons, reçoivent des commandes qui seront exécutées plus tard. En somme, le chapeau de paille se fait pendant cette partie de l'année où on ne le porte pas. C'est que Septfonds travaille beaucoup moins pour les besoins du moment que pour ceux de la saison suivante. Elle ne suit pas la mode, elle la précède, elle la crée. A l'heure qu'il est, Septfonds fabrique les chapeaux que nous porterons l'été prochain.

Le chômage est donc périodique, comme le retour des saisons. Il se reproduit tous les ans à une époque déterminée, il est régulier, prévu, escompté et, par suite, il n'est pas meurtrier. Aux jours du chômage, l'agriculture réclame beaucoup de bras,

et le personnel de la fabrique trouve alors aisément à s'employer, notamment à la moisson du blé, au dépiquage des grains. L'industrie de Septfonds demeure ainsi en partie une industrie rurale ; elle présente un caractère mixte, l'union du travail manufacturier et du travail des champs.

Les conditions favorables à la production rurale sont, il est vrai, tout autres que les conditions favorables à la production manufacturière. Les sécheresses prolongées, fatales à l'agriculture, sont une rencontre heureuse pour le débit des chapeaux de paille. Quand le foin manque, le chapeau se vend bien. L'année 1893, si rude pour l'élevage, a récemment confirmé cette loi. La persistance des temps chauds, où le chapeau de paille est tellement porté qu'il ne pourra plus être conservé pour une autre saison, assure le travail à venir ; elle peut même atténuer la durée du chômage pendant l'arrière-saison d'été, car alors de nouvelles demandes se produisent et le détaillant, qui a épuisé sa provision, a besoin de se réassortir. Le réassortiment présente encore un autre avantage : il se fait, sur commande directe en fabrique, d'après des échantillons déjà anciens, sans que le fabricant ait besoin d'engager de nouveaux frais, de créer de nouveaux types et d'envoyer ses voyageurs à la recherche du client.

En France, l'industrie des chapeaux de paille se répartit en trois groupes, correspondant aux trois divisions régionales de *l'Union des fabricants de chapeaux de paille français*. Ce syndicat, constitué en 1890, aux approches du remaniement du tarif général des douanes, réunit presque tous nos fabricants.

Les trois régions où il exerce son action sont :

La région du Midi (Septfonds, Caussade, Montauban), qui a son siège à Septfonds ;

La région de l'Est (Nancy, Lunéville, Épinal, Belfort), qui a son siège à Nancy ;

La région du Sud-Est, qui a son siège à Lyon, et comprend les centres industriels des départements du Rhône (Lyon, Saint-Symphorien-sur-Coise), de l'Isère (Grenoble, la Côte-Saint-André, Saint-Georges d'Espéranche), Marseille, etc.

Par le nombre d'ouvriers, la production, le chiffre d'affaires, ces

trois groupes sont d'importance sensiblement égale. Le groupe de l'Est se distingue des autres par la concentration de la fabrication en huit établissements tous considérables, ce qui permet le perfectionnement de l'outillage, et par une spécialité dont il a de fait le monopole, celle des chapeaux (chapeaux de palmier latanier, chapeaux dits de Panama) tressés d'une seule pièce.

Hors de France, la chapellerie de paille compte parmi ses sièges principaux :

En Italie, la Toscane, avec Florence ;

En Suisse, l'Argovie, avec Wohlen ;

En Angleterre, le comté de Bedford, avec Luton, au nord-est de Londres ;

En Allemagne, la Saxe, avec Dresde ;

En Belgique, Liège.

Le chapeau de paille se fait encore dans de nombreuses contrées, aux degrés les plus différents de civilisation. La Chine occupe, sous ce rapport, le premier rang dans le monde ; on sait d'ailleurs combien sont innombrables les emplois auxquels servent, dans l'Extrême-Orient, les végétaux tressés.

L'industrie des chapeaux de paille est de celles auxquelles, par le goût, l'ingéniosité, le fini, notre pays semble prédestiné. Elle est florissante aujourd'hui chez nous et plus d'une raison donne lieu de penser que sa prospérité ne s'arrêtera pas. Ce qui nous manque, c'est le marché de la matière première, la tresse. La tresse, avons-nous dit, est fournie surtout par l'Extrême-Orient. Or, avant de nous arriver, elle passe en majeure partie par le marché anglais de Luton.

C'est là une situation à laquelle il faut remédier. Déjà des efforts ont été faits et plusieurs maisons françaises, notamment une à Lyon, une autre à Bordeaux, importent, directement, entre autres articles, les tresses de Chine et du Japon ; en 1894, près du tiers des tresses de Chine nous sont venues sans passer par l'Angleterre.

Dès à présent aussi une partie des tresses subit en France les opérations du blanchiment et de la teinture : dans six fabriques

de chapeaux de paille du groupe lorrain, à Lyon et aux environs. La teinture sur place est un des termes du problème du déplacement du marché de la tresse, car le profit de l'importation directe serait perdu, si la tresse reçue à l'état grège devait aller se faire blanchir et teindre en Angleterre ou en Suisse. Que des établissements de blanchiment et de teinture soient annexés à chacun de nos trois groupes français de chapeaux de paille, et la difficulté sera près d'être résolue. Affranchissons nos fabriques de l'intermédiaire de l'étranger ; à cette satisfaction d'intérêt matériel et d'intérêt moral tout le monde trouvera son compte, et Bordeaux la première, car Bordeaux est le port désigné du Bas-Quercy.

Ma tâche serait inachevée, si je ne disais, au risque d'être indiscret, ma profonde gratitude envers ceux qui m'en ont rendu possible l'accomplissement. M. le Docteur Noaillac de Réalville, M. Nonorgues, notaire à Septfonds, ont facilité ma petite enquête ; ils m'ont entouré des prévenances les plus obligeantes et m'ont valu des relations précieuses. M. Adrien Coanet, de Nancy, à qui j'avais, pour une comparaison, adressé un léger questionnaire, m'a répondu par un document de premier ordre ; j'ai beaucoup pris à son manuscrit et j'aurais eu tout à y prendre. M. Coanet voudra bien, je l'espère, confier au Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux le travail qu'il avait rédigé pour moi et qui mérite d'être connu du public. Que toutes les personnes que je n'ose nommer — il en est dont j'ai visité les fabriques — et qui m'ont assisté, que tous mes correspondants reçoivent l'expression de ma reconnaissance.

Octobre 1895 J. GEBELIN.

Notes

1) Plus quelques lambeaux de l'Agenais et du Rouergue.

2) Voir, dans le Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux (année 1893, page 13), un article de M. P. Lestrade sur ***La reconstitution de la vigne dans le Tarn-et-Garonne***. [M. Lestrade est instituteur à Albefeuille-Lagarde]

3) Le Bulletin de la Société de géographie de Bordeaux (1894, p. 179) a publié, une notice de M. P. Lestrade sur ***Les pêches du Tarn-et-Garonne***.

4) Au dernier recensement, Caussade comptait 2 212 habitants agglomérés ; la population totale de la commune était de 3 747 habitants.

5) L'importance de cette industrie a été nettement démontrée dans les documents et les débats parlementaires qui ont précédé la loi douanière du 11 janvier 1892.

6) *Le Républicain de Tarn-et-Garonne*, du 7 février 1892, a publié un intéressant article, signé L., et intitulé : *Origine de l'industrie des chapeaux de paille à Septfonds et Caussade*. J'ai emprunté à ce document presque tous les renseignements historiques.

7) Dans notre Midi, les chevaux eux-mêmes, surtout ceux des omnibus et des tramways, sont, depuis quelques années, coiffés du chapeau de paille, innovation d'aspect bizarre, mais bienfaisante : on ne voit plus les chevaux s'abattre brusquement pour ne plus se relever, frappés d'insolation.

8) D'après un document imprimé en 1735 (Nouveau Dénombrement du royaume, etc., Paris, 2 volumes in-4°), Septfonds comprenait alors 22 feux et 81 bélugues; la bélugue, c'est-à-dire l'étincelle, était la centième partie du feu. Le même ouvrage attribue 70 feux 95 bélugues à Caussade; 35 feux à Nègrelpelisse; 32 feux à Réalville.

9) La loi relative à rétablissement du tarif général des douanes, du 11 janvier 1892, fixe le droit d'entrée sur les « tresses de paille, d'écorce et de bois blanc, avec ou sans mélange de fils de divers textiles » à 3 francs au tarif général, 2 francs au tarif minimum, les 100 kilogrammes. Auparavant, le droit était de 5 francs.

10) Le chapeau de paille cousu et le chapeau de paille remmaillé sont formés tous deux par la couture concentrique des tresses de paille ; mais, tandis que, dans le premier, cette couture est faite par superposition des tresses, elle se fait, dans le chapeau de paille remmaillée, par juxtaposition des tresses qui s'engrènent les unes dans les autres, si bien que le chapeau semble d'une seule pièce. C'est le chapeau dit de paille d'Italie. (D'après des notes manuscrites de M. Adrien Coanet.)

8 Mars 1899, Bulletin de la société de géographie de Bordeaux

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR JACQUES GEBELIN

**RÉDACTEUR EN CHEF DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE
GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE BORDEAUX**

Sa carrière universitaire.

Né à Nîmes le 5 novembre 1848, Jacques Gebelin, décédé à Réalville le 15 septembre 1898, n'avait pas encore cinquante ans, lorsqu'il a été subitement enlevé, pendant les vacances, à la profonde affection de sa famille et au cordial attachement de ses nombreux collègues et amis. Douloureusement ressentie par tous, sa perte a été grande aussi pour ses travaux inachevés et pour la science à laquelle il avait consacré sa vie. En retraçant ici sa carrière déjà longue par les services rendus, mais trop courte par le vide qu'il laisse auprès des siens, et par l'anéantissement prématuré, de tout ce qu'il aurait aimé faire encore d'utile et de bien, nous rappellerons son ardente activité, sa puissance de travail, sa haute intelligence, son érudition à la fois si étendue et si élevée, mais nous ne pourrons jamais assez mettre en lumière cette simplicité, cette bonté et cette modestie qui, jointes à la droiture et à la fermeté de son caractère, débordaient de toute sa personne et donnaient à sa physionomie, si ouverte, une frappante expression de franchise bienveillante et de loyauté.

Après avoir fait, au lycée de Nîmes, de brillantes études qui furent couronnées par l'obtention en 1866 d'un prix d'honneur au concours général, Jacques Gebelin fut admis en 1868 à l'École normale supérieure, et déjà possesseur du grade de bachelier, il y parvint dès sa seconde année à la licence es lettres. Pendant son séjour à l'École, il prit, en outre, ses inscriptions à la Faculté de droit de Paris, et trouva le temps d'en suivre, de 1868 à 1872, les trois années de cours. Sorti de l'École normale en 1872 avec le titre d'agrégé d'histoire, il fut nommé d'abord professeur au lycée de Rennes, où il ne resta

qu'une seule année (de 1872 à 1873), puis, au Prytanée militaire de La Flèche où il exerça pendant cinq ans (de 1873 à 1878), ses fonctions de professeur avec un talent et un dévouement qui lui valurent, pour la suite de sa carrière, de la part de tous ceux qui l'y ont connu, non seulement une considération justement méritée, mais encore de profondes et durables amitiés. Nous le voyons après, se rapprocher de nous et obtenir, de 1878 à 1880, les mêmes succès au lycée d'Angoulême, d'où il fut envoyé à Bordeaux, qui devait être sa plus longue et sa dernière résidence.

Professeur d'histoire et de géographie au lycée de Bordeaux, de 1880 à 1883, il s'y livre avec ardeur à son enseignement, contribuant par son impulsion personnelle au relèvement du cours de Saint-Cyr. Il consacre, en outre, tous ses moments de loisir à la préparation de ses thèses pour le doctorat es lettres, et après les avoir brillamment soutenues, en 1882, devant la Faculté des lettres de Paris, il obtient ce grade de docteur es lettres, juste récompense de ses efforts qui devait, l'année suivante, lui ouvrir les portes de la Faculté. Son mariage, en mars 1883, avec Mlle Le Monnier, fille de M. Alexis Le Monnier, ancien receveur municipal de Bordeaux, le fixa définitivement dans notre ville où, après un début de quelques mois à la Faculté des lettres en qualité de maître de conférences, il devient successivement chargé de cours de 1883 à 1886, professeur adjoint de 1886 à 1890, et enfin professeur titulaire de la chaire de géographie. De 1887 à 1892, M. Gebelin eut de plus l'honneur d'être appelé à siéger au Conseil général des Facultés et, de 1896 à 1898, celui d'être chargé d'un cours de géographie au lycée de jeunes filles. La précision de ses leçons, la clarté pénétrante avec laquelle il les développait, la science profonde qu'elles témoignaient, lui attirèrent rapidement, de la part de ses élèves, respect et affection, et quand elles s'adressaient non seulement aux élèves de la Faculté, mais aussi au public spécial qui vient volontiers, en écouter les Maîtres pour puiser dans leur enseignement un accroissement d'instruction, ce fut par la considération, l'estime et la sympathie que se traduisirent les sentiments unanimes qu'inspiraient à tous son talent et sa modestie. Toujours suivis

par de nombreux auditeurs, ses cours étaient d'autant mieux écoutés qu'on sentait chez lui, au-dessus du scrupuleux désir de remplir consciencieusement et le mieux possible les devoirs du professeur, un ardent amour pour sa profession.

Aussi, lorsqu'il reçut les distinctions honorifiques qu'il avait, sans qu'il les cherchât, si bien gagnées, les palmes d'officier d'Académie en 1883, celles d'officier de l'Instruction publique en 1887, des félicitations chaleureuses lui prouvèrent que de tous côtés ces témoignages officiels, faibles récompenses de ses services, mais avant-coureurs d'une distinction plus élevée que ses nombreux amis auraient aimé lui voir décerner avant la fin de sa trop courte carrière, étaient depuis longtemps désirés et attendus.

Son action en dehors de l'Université.

DANS L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'activité de notre regretté collègue était trop grande pour rester enfermée dans les limites des travaux de la Faculté. A partir de 1883, Jacques Gebelin a fait pour les jeunes filles, dans plusieurs institutions libres de Bordeaux, des cours d'histoire et de géographie. La pension Hébrard, les cours Ruello, les cours Rajon, ont simultanément ou successivement bénéficié de son dévoué concours. Vers la même époque, le pensionnat normal et le cours Duruy ont obtenu également sa précieuse collaboration. De plus, il fondait sous sa direction, en 1886 des cours libres d'enseignement supérieur pour dames et jeunes filles, avec la coopération de trois maîtres de conférences à la Faculté des lettres, MM. de La Ville de Mirmont, Paris et Holleaux, et d'un professeur du lycée, Me Le Breton. Ces cours, qui s'adressaient aux jeunes filles et aux jeunes femmes « désireuses de mêler aux occupations de la vie mondaine l'intérêt d'études historiques et littéraires », furent, à leur début, suivis par de nombreuses auditrices, que n'éloigna point un droit d'inscription fixé pour un seul cours à 10 francs et pour la totalité des cours à 25 francs par mois. Mais aussi leur programme était non moins attrayant que le talent des maîtres choisis pour le développer ; dès la première année, *l'Histoire de l'Art* était traitée par M. Paris ; la

Comédie au XVIIe siècle par M. de La Ville de Mirmont, la *Jeune Fille dans l'antiquité* par M. Holleaux ; les *Poètes contemporains* par M. Le Breton ; enfin M. Gebelin s'était réservé *les Salons politiques au XVIIIe siècle*. On pouvait donc espérer que ces cours, que vint plus tard renforcer l'adjonction de M. le professeur Jullian, dureraient, de longues années mais, malgré leur succès et leur utilité, ils durent par suite de circonstances diverses, cesser au bout de trois ou quatre ans. Les familles verraient certainement aujourd'hui avec plaisir les professeurs de l'Université de Bordeaux renouveler cette heureuse tentative dont M. Gebelin a eu l'honneur d'être l'initiateur.

A LA CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE.

Lorsque, en 1882, la Chambre syndicale, désirant donner, plus d'extension à ses cours du soir, entreprit d'organiser pour les employés de commerce, des conférences de géographie, elle n'hésita pas à s'adresser à M. Gebelin, qui consentit aussitôt à lui apporter, sans compter, sa collaboration savante et dévouée. De 1882 à 1892, il a fait aux élèves de cette Société, sur les diverses parties du monde, 68 conférences : 18 ont eu tour à tour pour objet l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, le Congo, le Nil, Madagascar et les principales explorations africaines ; 18 ont été consacrées à l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, et l'Italie ; 11 aux îles Britanniques et aux colonies anglaises ; 1 à l'expédition arctique de Nordenskjold ; 4 à la Russie et à la Sibérie ; 2 à la Bulgarie et la Roumanie ; 5 au Tonkin, à la Cochinchine et au Cambodge et 6 à l'Amérique. Les dernières ont eu pour sujet le tirage au sort et l'armée territoriale avant 1789, les rapports généraux entre les climats et les produits, et enfin la répartition géographique des grands produits commerciaux. M. Gebelin a donc fait, pendant une période de 10 ans, aux employés de commerce de Bordeaux, une moyenne de 7 conférences par année, adaptant avec le plus grand soin les sujets qu'il traitait aux besoins spéciaux de son auditoire et s'efforçant toujours de lui donner, sur les productions du sol et sur le commerce des pays dont il parlait, tous les détails nécessaires.

A L'ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

M. Gebelin venait à peine de cesser ses conférences à la Chambre syndicale des employés de commerce, lorsqu'il fut sollicité par l'Administration des postes et télégraphes de faire, à ses agents se destinant aux emplois supérieurs, des conférences d'histoire et de géographie. Dans son infatigable ardeur, il voulut bien accepter cette nouvelle tâche pour laquelle il reçut de l'Administration une nomination officielle de « professeur aux cours préparatoires régionaux à l'École professionnelle supérieure ». Il se mit aussitôt à l'œuvre, et d'octobre 1893 à avril 1894 il fit régulièrement chaque semaine aux employés des postes de Bordeaux, avec le zèle et le dévouement qu'il apportait en toutes choses, les conférences dont il s'était chargé. Il n'eut pas d'ailleurs à les reprendre l'année suivante, l'Administration supérieure ayant jugé trop délicat, en présence du désintéressement avec lequel il refusa la rémunération qui lui était offerte, de lui demander la continuation de son utile concours.

Au COMITÉ RÉGIONAL DE L'ALLIANCE FRANÇAISE.

L'alliance pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger ne pouvait manquer, en raison, du but patriotique qu'elle poursuit et de la faveur croissante dont elle jouit depuis sa fondation dans le monde universitaire, d'obtenir non seulement l'adhésion de M. Gebelin, mais encore son active collaboration.

En 1893, il a fait dans quelques villes du Sud-Ouest, et notamment à Périgueux (28 novembre 1893), des conférences en faveur de cette œuvre ; quelque temps après (1896), il se faisait inscrire au nombre des membres du groupe de Bordeaux, et dès le mois de décembre de la même année, il était appelé par l'assemblée générale à siéger, dans son comité. Là aussi, il sut se faire apprécier par tous ses collègues, prenant à leurs travaux et à leurs délibérations une part des plus importantes et manifestant chaque fois qu'il s'en présentait l'occasion ses vives sympathies pour les écoles du Sénégal, dont s'occupe tout particulièrement le groupe de Bordeaux.

A LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

Admis, peu après son arrivée à Bordeaux membre de la Société Philomathique (1881), M. Gebelin s'y fit promptement connaître, par ses précieuses qualités, et dès l'année suivante il lui témoignait un réel intérêt en publiant dans *la Gironde scientifique et littéraire* du 19 novembre 1882, sous ce titre : «les Origines de la Société Philomathique », un article remarqué dont il avait puisé les éléments à l'Exposition même de la Société, dans les livres et documents présentés au public par la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Aussi, ce fut par un vote unanime que l'assemblée générale du 27 décembre 1886 le fit entrer en qualité de secrétaire adjoint dans son Comité. Réélu pendant six années de suite, il ne cessa d'apporter dans les réunions du comité le concours éclairé de ses connaissances et de son expérience pédagogique, et l'influence qu'il y exerçait grandissait de jour en jour, lorsque, aux élections de décembre 1892, il déclina toute candidature, ne voulant pas, par suite de scrupules respectables, mais quelque peu exagérés, avoir une part quelconque, dans la préparation de l'Exposition que projetait à cette époque la Société Philomathique et qui devait être pour elle, en 1895, l'occasion d'un si éclatant succès.

Pendant son trop court passage dans le Comité, M. Gebelin avait été délégué par ses collègues pour représenter, le 28 janvier 1891, à l'inauguration de la Société Philomathique de Libourne, son homonyme de Bordeaux. A cette occasion et dans une magistrale allocution, M. Gebelin fit un rapide historique de la Société Philomathique de notre ville, rappelant ses origines, ses transformations successives, son but actuel et ses progrès, énumérant dans leurs grandes lignes l'organisation de ses nombreux cours, et souhaitant à la naissante Société de Libourne, après lui avoir montré la route à suivre, bienvenue, longue vie et prospérité. Les services philomathiques de M. Gebelin avaient été déjà trop appréciés pour qu'on ne cherchât pas, après l'interruption causée par l'Exposition de 1895, à obtenir de nouveau son concours. Une occasion favorable se présenta en 1897, lors de la retraite du directeur général des cours de la Société. M. Gebelin lui fut d'abord adjoint comme sous-directeur (30 décembre 1896), et le 7 juillet 1897 il recevait

le titre de Directeur général des cours, en remplacement de M. Vergez nommé Directeur général honoraire. Lourde pour le nouveau Directeur, la charge n'était cependant pas au-dessus ni de son courage ni de sa valeur. M. Gebelin ne tarda pas à en donner les preuves, et bien qu'il n'ait exercé que pendant une seule année scolaire la direction des cours de la Société Philomathique, il s'y était fait remarquer par des qualités pédagogiques et administratives de premier ordre donnant au fonctionnement de cette grande institution, avec une compétence et une fermeté rares, une impulsion personnelle d'excellent augure par sa prospérité et ses progrès.

Animé d'un désir ardent de tout voir et de tout connaître dans les cours confiés à sa direction, il s'appliqua dès le début à les étudier dans tous leurs détails, se préoccupant tour à tour des méthodes, du matériel d'enseignement, de l'assiduité et des progrès des élèves, du zèle et de la qualité des professeurs ; mais les questions qui l'absorbèrent le plus et qu'il prit le plus à cœur d'approfondir furent d'abord celles qui concernaient les cours de dessin et en général tous ceux dont la spécialité était plus en dehors de ses études universitaires. Pour les cours de dessin, les seuls qu'il eut le temps d'examiner à fond, il fit une véritable enquête, consultant les ouvrages spéciaux, les catalogues de modèles et de matériel, prenant, après l'avis des professeurs, celui des personnes les plus compétentes et de toutes ces études résultèrent des réformes utiles dont l'application est aujourd'hui faite ou en train de se faire. Enfin parmi les créations nouvelles dues à son initiative, la moindre n'a pas été l'organisation des lectures populaires du dimanche, dont il avait, avec le plus grand soin, combiné le programme et pour lesquelles il manifestait une prédilection toute paternelle. Destinées à ajouter «à l'enseignement appliqué des classes de la Société le haut enseignement intellectuel et moral, dans ses diverses manifestations», ces lectures furent réparties par lui entre quatre professeurs des plus distingués des Facultés et du Lycée et si au gré de M. Gebelin, elles n'attirèrent pas, pour ce premier essai, un assez grand nombre d'auditeurs, il n'en eut pas moins la satisfaction de compter en majorité, parmi les plus assidus, les meilleurs de ses élèves

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, ET D'INDUSTRIE.

M. Gebelin avait pour l'École supérieure de commerce, et d'industrie de Bordeaux de très profondes sympathies, et il lui en a donné les preuves en maintes occasions, notamment à partir du 22 juillet 1890, époque à laquelle sa division commerciale fut reconnue par l'État comme École supérieure de commerce, dans les conditions prévues par l'article 23 de la loi du 15 janvier 1889 sur le recrutement de l'armée. Le décret de reconnaissance instituait pour les épreuves des concours d'entrée et pour les examens de sortie des jurys d'État nommés par le Ministre du commerce. Quinze fois, de 1890 à 1898 M. Gebelin a été appelé à faire partie de ces jurys et quatre fois il a eu l'honneur d'être désigné par le Ministre pour les présider. Au mois de juillet dernier, alors qu'il était déjà menacé par la maladie qui devait l'emporter, il prenait encore une part des plus actives aux examens des élèves de l'École supérieure de commerce. Par la bienveillance avec laquelle il interrogeait, par la précision de ses questions, par la sûreté de ses appréciations sur la valeur des candidats, il avait dès le premier jour gagné leur confiance et leur estime, pendant que l'étendue de son savoir, le souci qu'il montrait de la vérité et de la justice, frappaient de leur côté ses collègues du jury et les pénétraient pour son caractère et sa personne, d'une profonde et inébranlable considération.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

De toutes les œuvres dont il s'occupait, la Société de géographie commerciale de Bordeaux était celle qui lui tenait le plus à cœur et à laquelle, après l'Université, il a prodigué le plus son temps, son intelligence et ses efforts.

En novembre 1882, au moment où la direction du Bulletin de la Société devint vacante par suite de la démission de M. Marc, M. Gebelin, sur la proposition de ce dernier, fut agréé par le Bureau pour lui succéder. Quelques jours après, le 4 décembre 1882, il était admis par l'Assemblée générale en qualité de membre titulaire, et le 15 du même mois le Bureau le nommait définitivement rédacteur en chef du Bulletin de la Société. A

partir de ce jour, nous l'avons vu consacrant à sa nouvelle tâche son ardeur, et son activité, appliquant tous ses soins à donner, par le choix et la variété des articles insérés une valeur de plus en plus grande à notre publication. En même temps, il apportait dans le Bureau de la Société dans nos diverses Commissions, et particulièrement dans le Comité de rédaction de notre Bulletin sa puissance de travail, son expérience et son érudition.

En 1891, il entreprenait le classement des innombrables volumes, brochures, cartes, plans et documents de toute nature constituant l'importante bibliothèque de la Société, et qui remplissent la vaste salle mise gracieusement à notre disposition par la Municipalité dans l'hôtel de l'Athénée. Ce travail considérable représente une somme d'efforts incalculable et que peuvent seuls soupçonner ceux de nos collègues qui, après avoir vu notre bibliothèque avant sa transformation, l'ont retrouvée l'année suivante, grâce à sa méthode, complètement réorganisée et admirablement ordonnée.

Aussi, à mesure que les années s'écoulaient, nous sentions grandir pour lui dans nos cœurs notre reconnaissance et notre affection.

Le 5 décembre 1892, un vote unanime le nomma l'un de nos vice-présidents, tout en lui maintenant ses fonctions de rédacteur en chef, mais il ne conserva ce titre que peu d'années, ayant, en décembre 1896, lors de la reconstitution du Bureau qui a suivi la reconnaissance d'utilité publique de notre Société, décliné volontairement, et pour faire place à un autre collègue, tout renouvellement de ce mandat.

Pendant sa vice-présidence, il trouva le temps d'aller faire à notre section d'Agen, dont le secrétaire général est un de ses anciens élèves, deux conférences, l'une en 1894 sur la géographie du Niger, l'autre en 1895 sur les climats du continent africain.

Quant à notre Bulletin, il s'y attacha de plus en plus, demandant sans cesse à nos divers correspondants la production d'articles et de mémoires présentant un réel intérêt, provoquant chez les principaux libraires et éditeurs l'envoi d'ouvrages susceptibles de donner lieu à d'utiles analyses, et si les matériaux à insérer

venaient à lui manquer, sa fécondité scientifique, dont il faisait si largement profiter notre Société, s'empressait aussitôt d'y suppléer.

La lettre que nous reproduisons ci-dessous et qu'il écrivait en juillet 1886 à l'un de ses collègues du Comité de rédaction, fera connaître mieux que nous ne pourrions le faire, dans quel esprit il comprenait ses devoirs de rédacteur en chef :

«MON CHER COLLÈGUE,

Il y aurait une notice à faire pour notre Bulletin sur le réseau de l'État, de Paris à Bordeaux. Connaissez-vous un ingénieur de l'Etat auquel on pût demander cette besogne ou des notes précises ? Il s'agirait non pas des banquets, toasts, bataillons scolaires, etc. mais de l'exposé précis de la ligne, de son tracé et de sa longueur, il y aurait à insister sur les sections nouvelles dont l'ouverture constitue l'achèvement de la ligne. Bien à vous. J. GEBELIN. »

Cette lettre nous trace en peu de mots tout son programme, et nous y trouverions presque son portrait. En la relisant, en effet, il nous semble encore l'entendre, nous exposant de sa voix la plus forte la règle qu'il s'était tracée d'écarter impitoyablement tout article renfermant quelque allusion aux questions interdites par nos Statuts ; toute phrase laissant percer la plus petite intention d'intérêt personnel ; toute ligne présentant un caractère plus ou moins bruyant de réclame ; il nous semble aussi le voir encore relevant son regard, éclairant sa physionomie de tous les reflets de sa belle intelligence, et avec sa franche et radieuse bonhomie nous excitant par ses conseils et son exemple au travail et au devoir. Il n'est pas douteux que c'est grâce à cette prudence et à cette fermeté, jointes à sa science et à ses autres qualités, que sont dus les succès croissants de notre Bulletin et la réputation, flatteuse pour notre Société, dont cette publication jouit aujourd'hui dans la presse géographique. Les travaux dont il est l'auteur et qu'il y a insérés ne peuvent être, en raison de leur valeur, passés sous silence dans cette notice. Nous laisserons de côté, cependant, les nombreuses notes géographiques, comptes rendus d'ouvrages reçus, articles divers de chronique qu'il savait toujours rendre si intéressants, et nous nous bornerons, dans la liste, ci-dessous, à rappeler année par année les sujets les plus importants :

1884. La Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation.

1885 La Conférence de Berlin et l'État libre du Congo.

— Le Voyage de Victor Giraud en Afrique.

— Rapport au Congrès de Bergerac au nom de la Commission chargée d'examiner les travaux scolaires présentés au Concours de géographie.

— La Traversée de l'Afrique, par Capello et Ivens.

1886. Le Traité de paix avec Samory.

— La Déviation du Danube vers le Rhin.

— La Chambre syndicale des employés de commerce.

1887. Le Câble télégraphique de la côte occidentale d'Afrique.

1888. MM. de Lesseps à Périgueux, à Bergerac et à Bordeaux.

1890. Les Découvertes en Afrique depuis cent ans.

1891. Le Lieutenant Plat.

— Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation (deuxième article).

— Les Profondeurs de la Méditerranée.

1892; Mademba-Seye.

1892. Un nouveau travail sur le Pérou.

— Nécrologie : le lieutenant Huillard.

— Les Colonies françaises, histoire sommaire de leur formation.

1893. La Flottille du Congo.

— Le Chemin de fer transsibérien.

Les articles des années suivantes ayant fait l'objet de tirages à part, nous les reportons pour éviter un double emploi, à la fin de cette notice, à la suite des autres publications de M. Gebelin. Il en est de même pour l'importante communication qu'il a faite au Congrès national des Sociétés françaises de géographie, tenu à Bordeaux en août 1895.

Nous rappellerons au sujet de ce Congrès que notre collègue y prit une part importante et que la bonne impression qu'il en garda le décida à se rendre aux sessions suivantes.

En 1896, il assistait au Congrès de Lorient ; en 1897, à celui de Saint-Nazaire, et si la maladie, qui devait l'emporter n'avait arrêté ses projets, il se serait trouvé le 18 septembre au Congrès de Marseille. Dans ces réunions, il apportait, non seulement sa

grande compétence géographique, mais encore tout son entrain et toute sa bonne humeur, et les excursions qui en terminaient les programmes, comme d'ailleurs toutes celles que notre Société a organisées dans ces dernières années, n'avaient pas de participant plus heureux et plus assidu.

Les immenses services rendus à notre œuvre, avec tant de cordialité et de désintéressement, étaient bien au-dessus de tous les témoignages que pouvait lui offrir une association comme la nôtre. Nous avons tenu cependant à lui en donner un, et le 23 février 1897 nous lui décernions une médaille de vermeil, la plus haute récompense de notre Société. Cette médaille lui a été remise par M. le Dr Azam, président du Groupe géographique du Sud-Ouest, dans une réunion solennelle à laquelle s'étaient empressés d'assister non seulement tous les membres de notre Bureau, mais encore un très grand nombre de sociétaires. Notre Bulletin a donné un compte rendu détaillé de cette fête pendant laquelle, un punch d'honneur lui a été offert, et tous ceux d'entre nous qui ont eu le plaisir d'y assister en ont gardé un profond souvenir. Ils se rappellent surtout l'allocution si touchante que notre savant collègue leur a adressée dans cette circonstance et la modestie avec laquelle il leur disait : « Grâce à vous, j'ai pris goût, à la géographie, à la géographie pratique, et si je suis devenu quelque peu géographe, — je ne l'ai pas toujours été, — c'est à vous que je le dois. »

Nous sommes trop ses obligés pour n'avoir pas essayé de protester contre cette assertion, mais c'est par des applaudissements unanimes que nous avons accueilli ces paroles qu'il ajoutait en terminant : «Le domaine de la géographie a cet immense avantage de nous réunir, qui que nous soyons, d'où que nous venions, où que nous allions, dans une œuvre commune : le service de la science et de la patrie. »

Ouvrages publiés par J. Gebelin.

I - SES THÈSES DU DOCTORAT.

1881. *Quid rei mililaris doctrina renascentibus litteris antiquuati debuerit* (Bordeaux, Gounouilhou, gr. in-8°).

1882. *Histoire des milices provinciales (1688-1791)* ; le Tirage

au sort sous l'ancien régime (Paris, Hachette, gr. in-8°).

II - SES AUTRES PUBLICATIONS

1° Étrangères à la Société de géographie de Bordeaux.

1879. Étude sur le recrutement des armées dans les périodes mérovingienne et carlovingienne (La Flèche, in-8°).

1886. Les Milices provinciales de Nîmes, d'après les Archives nîmoises. Le Tirage au sort à Nîmes au XVIIIe siècle (Nîmes A. Catélan, gr: in-8°).

1887. Précis d'histoire générale : Histoire ancienne et Histoire du moyen âge, publié dans la revue l'Instruction des jeunes filles (Paris, Masson; Bordeaux, Feret et fils).

1888. Eléments de géographie de la France, à l'usage des écoles primaires (Paris, Masson; Bordeaux, Feret et fils, in-12).

1889. Eléments de géographie (Europe moins la France), à l'usage des écoles primaires (Paris, Masson ; Bordeaux, Feret et fils, in-12).

— Généralités, Asie, Afrique, Amérique, Océanie (Paris, Masson ; Bordeaux, Feret et fils, in-12), 1ère édition.

1891. Idem, deuxième édition (une 3e édit. est actuellement à l'impression).

1893. France et colonies françaises (Paris, Masson; Bordeaux, Feret et fils, in-12)

2° Extraits du Bulletin de la Société de géographie.

1895. Une grande industrie du Bas-Quercy : les chapeaux de paille de Septfonds et de Caussade (Bordeaux; Gounouilhou, in-8°)

1896. Essai de géographie appliquée, 1er fascicule (Bordeaux, Gounouilhou, in-8°). Le commencement du 2e fascicule a été inséré dans notre Bulletin de 1897, mais malheureusement ce travail, interrompu par la maladie de M. Gebelin, est resté inachevé.

3° Parue dans le volume du Congrès de géographie de Bordeaux, 1895.

1896. Limites géographiques du climat tempéré (Bordeaux ; Gounouilhou, in-8°)

Les suites du décès

Au moment où nous apprenions la désolante nouvelle de la mort, à Réalville (Tarn-et-Garonne), de notre cher collègue et ami, M. Jacques Gebelin, notre Bulletin d'août, qu'il avait lui-même composé, allait paraître, et nous n'avons pu qu'y ajouter hâtivement quelques lignes pour faire part sans délai à nos collègues de la grande perte faite si soudainement par notre Société, nous proposant de rendre, dans un prochain article, un hommage plus complet à la vie si digne et si bien remplie de notre très regretté rédacteur en chef.

Le jour même, un télégramme ainsi conçu était envoyé au nom du Bureau de la Société à Mme Gebelin :

« De Bordeaux, 15 septembre.

« Société de géographie apprend avec vive émotion et profonds regrets désolante nouvelle. Au nom de tous ses membres, vous envoyons l'expression de la plus grande et la plus cordiale sympathie. »

Et dès le lendemain, une réunion spéciale des membres du Bureau convoqué d'urgence décidait l'envoi à Mme Gebelin de la lettre ci-dessous qu'accompagnait une couronne destinée à être déposée sur la tombe de notre cher collègue comme un suprême hommage des souvenirs douloureux et reconnaissants de notre Société :

« Bordeaux, 17 septembre.

A Madame J. Gebelin, à Réalville (Tarn-et-Garonne).

Madame,

Après avoir pris connaissance, dans sa séance d'hier, de votre lettre du 15 courant, le Bureau de la Société de géographie commerciale de Bordeaux nous a chargés de vous exprimer toute la part qu'il prend à votre douleur. Il a appris avec les plus vifs regrets la mort de cet excellent M. Gebelin qui, en même temps qu'un collègue dévoué, était pour chacun de ses membres un véritable ami. Aussi a-t-il voulu vous faire parvenir un témoignage de sa profonde reconnaissance pour tous les services rendus à notre société par votre cher mari, en vous envoyant, au nom de tous ses membres, une modeste couronne

qui sera bien peu de chose eu égard aux sentiments que nous conservons pour lui pieusement dans nos cœurs, mais qui, arrivant à vous, en même temps que bien d'autres, vous prouvera avec elles une fois de plus combien partout où il apportait son concours et son activité, il était unanimement apprécié et aimé. Veuillez agréer, Madame, pour vous et toute votre famille, avec l'expression de notre plus profonde sympathie dans un si grand malheur, l'hommage de nos sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Le Secrétaire général, Le Président,
J. MANÈS. Fernand SAMAZEUILH.

Notre Bureau décidait en même temps l'envoi d'une lettre annonçant le décès de notre rédacteur en chef aux membres correspondants de notre Société, ainsi qu'aux sociétés de géographie et autres associations françaises ou étrangères plus fréquemment en relation avec notre œuvre ; il décidait en outre la préparation puis l'impression dans notre *Bulletin*, de la présente notice, dont un certain nombre d'exemplaires, tirés à part, seraient offerts à Mme Gebelin au nom de la Société.

Par un sentiment que comprendront tous nos collègues, nous nous abstiendrons d'insérer ici les remerciements si touchants adressés à notre président par Mme Gebelin en réponse à notre lettre, mais nous nous faisons un devoir de ne pas garder la même réserve pour les nombreux témoignages de regrets et de sympathie reçus de nos correspondants, et l'on nous saura d'autant plus gré d'en insérer les plus saisissants à la suite de cet article, qu'ils sont une preuve frappante de la haute estime dont jouissait dans le milieu géographique, tant en France qu'à l'étranger, notre savant et si dévoué rédacteur en chef.

Obsèques de M. Gebelin.

Nous devons les lignes suivantes à l'obligeance de notre collègue M. Momméja, que sa double qualité de pasteur et d'ami de longue date avait fait appeler dès la première heure par la famille affligée :

« Les obsèques de notre regretté M. Gebelin ont eu lieu à

Réalville le 17 septembre, au milieu d'un grand concours de monde. Rien d'officiel ; aucun appareil. La robe du défunt recouvrant le cercueil témoignait seule de la profession de celui que nous pleurons tous. Aucune délégation n'avait pu arriver à temps. Quelques couronnes furent reçues après la cérémonie. Mais, à défaut d'honneurs visibles, on sentait combien tous les cœurs étaient émus et quels sincères hommages, étaient rendus, tout bas, à l'homme vaillant, modeste autant que distingué, qui venait d'être si prématurément enlevé ! Au cimetière, M. le pasteur Dieny présida aux obsèques. Tout en se gardant de panégyrique, il ne put s'empêcher de parler des qualités familiales, du caractère si sûr, du cœur si tendre de M. Gebelin, en même temps que de son fidèle attachement aux principes religieux. En l'écoutant, tout le monde comprenait quelle perte irréparable venaient de faire d'abord tous les siens, ensuite l'Université, pour laquelle il avait tant et si utilement travaillé, enfin les Sociétés qui, comme la nôtre, bénéficiaient tous les jours de son infatigable dévouement. »

Dans la maison de deuil, après, avoir offert les consolations de l'Évangile, et dit ses regrets personnels, M. le pasteur Momméja a pris sur lui de parler au nom de tous les amis de Bordeaux qui n'avaient pu se rendre à la cérémonie. Pour la part de la Société de géographie, nous ne saurions trop lui être reconnaissants de son initiative, et nous le remercions d'avoir pensé dans cet instant si douloureusement solennel, que nous étions de cœur avec ceux qui entouraient le cercueil de notre bien-aimé collègue et que nos sentiments se joignaient aux leurs dans la tristesse de l'éloignement.

Extraits de quelques lettres de condoléances.

1° DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉOGRAPHIE.

Un grand nombre de Sociétés de géographie et autres Associations françaises et étrangères, dès qu'elles ont appris la mort de M. Gebelin, se sont empressées, ainsi que plusieurs membres correspondants, d'adresser leurs condoléances à notre Société.

Nous mentionnerons tout d'abord l'hommage rendu à notre

collègue par le Congrès national des Sociétés françaises de géographie, dans sa session de Marseille.

En ouvrant la séance du 19 septembre, M. le prince d'Arenberg, président du Congrès, s'exprime en ces termes : « J'ai à vous signaler la perte de M. Gebelin, rédacteur en chef du Bulletin de la Société de géographie de Bordeaux, professeur à la Faculté des lettres. Il a rendu des services à nos Congrès et à la Société à laquelle il appartenait ; en lui adressant le tribut de nos hommages et de nos regrets, nous ne ferons qu'acquitter une dette qui est due à tous ceux qui s'occupent de servir la France. A Gebelin, nous devons un double tribut, comme serviteur de la science et de la patrie. »

Et M. Gauthiot, secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris, ajoutait :

« Son œuvre dans le *Bulletin* de la Société de géographie de Bordeaux, n'a pas passé inaperçue ; je fais notamment allusion à cet ouvrage dans lequel M. Gebelin avait voulu résumer ses travaux sous le titre : *Essai de géographie appliquée*, et je suis convaincu, de même que M. Levasseur, que Gebelin est mort à la peine. Comme on l'a dit, si une nation doit honorer ses morts, la Société de géographie de Bordeaux doit honorer la mémoire de Gebelin. » (Extraits du procès-verbal.)

Indépendamment de cet hommage collectif, la plupart des délégués des Sociétés représentées au Congrès de Marseille ont exprimé pendant la session, aux délégués de la Société de géographie de Bordeaux, les témoignages de sympathie de leurs Sociétés.

La Société de géographie de Marseille écrit, à la date du 28 septembre :

« Les travaux du Congrès n'ont pas permis à la Société de géographie de Marseille de vous communiquer, aussitôt qu'elle l'eût désiré, la douloureuse part qu'elle a prise dans la mort du rédacteur en chef du Bulletin de votre honorable Société, M. J. Gebelin. Toutefois, le Congrès, dans la première séance de sa XIXe session, a rendu hommage au distingué professeur et à l'infatigable travailleur qu'était votre éminent collègue. La Société de géographie de Marseille ne veut pas manquer cette

occasion de vous exprimer toute sa sympathie et de vous envoyer ses sincères compliments de condoléances. »

La Société de géographie de Toulouse écrit le 18 octobre :

« Qu'elle prend une vive part à la perte douloureuse que vient d'éprouver la Société de géographie de Bordeaux en la personne de M. Jacques Gebelin dont elle appréciait hautement le talent et le caractère, et lui présente, ses plus confraternels sentiments de condoléances. »

Des lettres et cartes de condoléances sont, en outre, envoyées par les Sociétés de géographie de l'Aisne, de Lille, Lorient, Lyon, Montpellier, Nantes, Oran, Rochefort, Saint-Nazaire et Tours ; par l'Association philotechnique de Paris, l'Union coloniale française, le Club Alpin français, la Section lyonnaise du Club alpin français, etc.

DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Les Sociétés étrangères de géographie se sont, en grand nombre, associées aux regrets éprouvés par les Société françaises. Elles nous ont écrit aux dates ci-après, en ces termes :

23 septembre 1898. Société de géographie de Manchester :

« Nous avons en mains votre circulaire officielle au sujet de la mort de M. Gebelin, votre distingué membre et votre savant rédacteur en chef. Nous avons l'honneur, au nom de tous les membres de cette Société, de vous offrir nos compliments de condoléances pour cette grande perte, et nous demandons la permission de nous associer à vous pour offrir à sa famille, dans cette triste circonstance, l'expression de notre très profonde sympathie. »

24 septembre 1898. Société de géographie de Vienne :

« La Société de géographie impériale et royale a l'honneur à l'occasion du décès du Directeur depuis tant d'années du Bulletin de la Société de géographie de Bordeaux, M. le professeur J. Gebelin, de vous exprimer sa franche sympathie. »

30 septembre 1898. Société de géographie de Neuchâtel :

« C'est avec une vive et profonde douleur que notre Société a

appris la mort de M. Jacques Gebelin... La Société neuchâteloise de géographie exprime à sa sœur de Bordeaux ses sentiments de condoléance. Les lecteurs de sa bibliothèque savent quelle part considérable prenait M. Gebelin aux travaux qui ont pour objet la connaissance de la terre et des hommes. »

4 octobre 1898. Société de géographie de Stuttgart :

« Exprime ses sincères regrets de la perte douloureuse que la Société de géographie commerciale de Bordeaux a éprouvée par le décès de M. Gebelin, le savant rédacteur en chef de son Bulletin. »

7 octobre 1898. Association commerciale de Porto :

«...Ayant dûment apprécié depuis quelques années les supérieures qualités d'intelligence et les connaissances spéciales de M. Gebelin, mises en vue dans votre Bulletin, que nous recevons régulièrement, l'Association commerciale de Porto s'empresse de vous adresser, dans cette douloureuse circonstance, l'expression sincère de la plus vive sympathie ; tout en vous priant de vouloir bien aussi présenter l'hommage de notre condoléance à tous les membres de votre Société. »

8 octobre 1898. Société tchèque de géographie à Prague :

«Nous saisissons l'occasion de vous remercier de l'obligeance que vous avez eue à nous faire part du trépas du rédacteur en chef de votre Bulletin, M. J. Gebelin, et nous vous prions de recevoir l'expression de nos plus sincères regrets sur le décès d'un savant si éminent qui, dans le Bulletin rédigé par lui, nous faisait voir les résultats de son activité.»

19 octobre 1898. Société mexicaine de géographie et de statistique à Mexico :

« Notre Société a été frappée, d'une profonde peine par la notification, que vous avez bien voulu nous faire du décès de M. Gebelin et elle a décidé de vous envoyer, ainsi que j'ai l'honneur de le faire, l'expression de notre sincère condoléance pour une perte aussi sensible.»

25 octobre 1898. Bibliothèque nationale de la République argentine à Buenos Aires :

« La direction de la Bibliothèque nationale a lu avec une vive peine la triste nouvelle que vous lui avez communiquée de la mort de l'illustre professeur M. Gebelin et, dans cette douloureuse circonstance, elle vous présente le témoignage de son regret le plus sincère. »

29 octobre 1898. Institution smithsonienne de Washington :

« Nous avons reçu avec un profond regret l'annonce du décès de M. J. Gebelin, rédacteur depuis de longues années du Bulletin de votre Société, et nous tenons à vous exprimer les sincères sympathies du Bureau de l'Institution. »

21 novembre 1898. Institut géographique et historique de Bahia:

« Par ordre de notre président, et en exécution d'un vote de notre assemblée générale, à laquelle a été communiquée votre lettre concernant le décès de M. Gebelin, j'accomplis le devoir de transmettre, au nom de cet Institut, à votre illustre association nos sentiments de profond chagrin pour une perte si douloureuse. »

16 janvier 1899. Société royale de géographie de Brisbane (Australie) :

« Le président et le conseil de notre Société vous transmettent l'expression de la plus profonde sympathie pour la très grande perte que vous avez récemment éprouvée. Le décès de l'illustre M. Gebelin sera grandement regretté par les géographes et tous les amis de la science géographique du monde entier... »

Des cartes de condoléances ont été encore reçues des sociétés de géographie de Saint-Gall, d'Aarau, de Rome, et de M. le professeur Supan de Gotha.

DE NOS CORRESPONDANTS

Enfin, plusieurs membres correspondants de notre Société ont exprimé en ces termes leurs sympathies :

23 septembre 1898, M. Fritz Robert, membre correspondant à Vienne (Autriche) :

« Je viens, en ouvrant votre Bulletin, de lire la douloureuse nouvelle de la mort de M. le professeur J. Gebelin, qui m'émeut profondément et douloureusement. Depuis des années en rapport avec notre regretté collègue, j'avais pour lui une profonde sympathie et le plus grand respect. Veuillez, je vous prie, être l'interprète auprès de votre Société et auprès de la famille de notre respecté et regretté collègue, et les prier d'agréer l'hommage de toute ma sincère sympathie dans ces douloureux moments.»

5 octobre 1898, M. Nils Voll, attaché au consulat de Suède, à Bilbao :

« C'est avec un profond chagrin que j'ai appris la mort de mon éminent et regretté ami M. Gebelin, qui m'avait toujours témoigné la plus aimable bienveillance... Aussi j'ai été très sensible à sa perte.»

22 octobre 1898, Dr Vincent, médecin en chef de la marine, à Rochefort:

« Je vous prie de vouloir bien être l'interprète de mes condoléances auprès des membres du Bureau, au sujet de la mort si imprévue de notre éminent collègue M. le professeur J. Gebelin.»

29 octobre 1898, M. Paul Barré, secrétaire de *la Géographie* à Paris :

«J'ai appris avec peine le décès de M. Gebelin, dont j'avais conservé un si excellent souvenir, et je vous prie de bien vouloir transmettre nos regrets sincères au Bureau de votre Société, dont il était l'un des piliers. »

De nombreux journaux et revues ont, en outre, consacré, quelques lignes à notre regretté collègue ; nous citerons, notamment *la Revue de géographie*, dans laquelle son directeur, M. Ludovic Drapeyron, membre correspondant de notre Société, dit en terminant son article : « C'était pour la France en général, et en particulier pour la Guyenne, une lumière de la science géographique. »

Enfin, le 20 novembre 1898, nous recevions de Madagascar les lignes suivantes :

« M. le général Gallieni, commandant en chef le corps d'occupation, gouverneur général de Madagascar et dépendances, prend part à la douleur qu'ont dû ressentir les membres de la Société de géographie de Bordeaux en apprenant la mort de leur collègue si regretté M. Jacques Gebelin. »

La Société de géographie commerciale de Bordeaux a voulu, par cette notice, rappeler les multiples services rendus dans notre ville à tant d'œuvres diverses par celui de ses membres qui l'honorait depuis seize ans à un si haut degré ; elle a voulu apporter à Jacques Gebelin, avec le tribut de sa profonde reconnaissance, le pieux hommage, de ses regrets. Notre cher collègue n'est plus ; mais ses œuvres restées vivantes, témoignent de l'excellence de sa vie, si laborieuse, si utilement employée. Pour lui, loin d'être une peine, le travail était la source de tout ce qui élève et ennoblit ; il s'y est adonné de tout cœur et il y a puisé bien des joies.

A sa veuve inconsolée, à ses enfants trop tôt privés de leur soutien, à une sœur aimée, qui l'entouraient de tant d'affection, il laisse l'impérissable souvenir de tout ce qu'il a fait de bon et de bien. Ce patrimoine d'honneur, dont ils peuvent être fiers, demeure aujourd'hui fidèlement gardé dans leurs cœurs, pendant que les chaudes amitiés, si justement acquises par celui qu'ils pleurent, s'unissent pour apporter un adoucissement à leur douleur.

Jean Manès

Document : Origine de l'industrie des chapeaux de paille à Septfonds et Caussade **(*Le Républicain du T et G*, 7 Février 1892)**

Ceux qui connaissent et aiment Septfonds, ceux qui se passionnent pour le progrès industriel et le suivent dans ses moindres manifestations, trouveront sans doute quelque intérêt à connaître l'origine de la fabrication des chapeaux de paille dans notre contrée.

(Peut-être vais-je éveiller certaines susceptibilités, et froisser quelques prétentions, mais c'est guidé par un ordre d'idée plus élevé, et des considérations moins mesquines que j'ai écrit ceci).

Me rappelant le vieux précepte latin "les paroles volent, les écrits restent", j'ai cherché dans le passé des faits et des dates. Aussi est-ce de documents écrits, peu suspects par conséquence de mauvaise mémoire ou de complaisance que cette étude est faite.

Montrer ce que peut devenir un pays, si petit qu'il soit, par un labeur continu et patient, montrer que partout où il y a courage et persévérance il peut y avoir richesse et prospérité, telle est la philosophie que je voudrais nettement détacher de ce qui suit. Aujourd'hui à notre époque de liberté, de réformes sociales tendant à donner à chacun le plus d'initiative possible en lui laissant la libre disposition de ses facultés, le plus humble et le moins fortuné peut prétendre à tout par son intelligence et son travail.

II

En moins d'un siècle, Septfonds a édifié lui-même, sans secours étrangers, sa propre fortune et a su créer autour de lui une honnête aisance. De 8 à 900 habitants la population s'est élevée successivement jusqu'à près de 1900. Septfonds qui allait volontiers travailler chez les autres et s'expatriait, reste maintenant chez lui et y reçoit les Septfontois qui, pour la plupart, n'avaient guère dépassé, dans leurs voyages les plus lointains, le chef-lieu de leur département, vont aujourd'hui, partout en France et presque partout à l'étranger.

Septfonds qui ne fréquentait guère que des Septfontois, a vu un beau matin, débarquer à sa porte Anglais, Italiens, Suisses ... (Parisiens) qui venaient offrir les produits de leurs pays et traiter affaires.

Quelles ont été les causes d'une pareille transformation, quelle est la source de cette fortune. Les débuts de Septfonds sont plus que modestes : ils sont simples et naïfs comme une légende. Au lieu d'avoir été jetées et bâties en six mois comme bien des usines du Nord, par exemple, par la

force brutale de l'argent et la volonté de quelques capitalistes, nos fabriques ont une origine entourée presque de poésie, comme il convient bien à un pays du midi, où l'on travaille en chantant, en plein air, au grand soleil ! C'est une femme, Pétronille Cantecor qui, la première eut l'idée de tresser la paille, et de tresser avec cette paille, les premiers chapeaux. Elle était née en 1762 (1).

III

Figurez-vous une bergère, une "pastoure" comme on dit chez nous, menant paître ses brebis, et assemblant, pour amuser ses doigts inoccupés, des brins de jonc, des brins de paille, fabriquant la première tresse, et de ce fait très simple, presque banal, jaillit l'étincelle.

Pétronille Cantecor met son idée à profit, cherche, travaille, étudie, se perfectionne et après avoir fait la tresse, coud le chapeau. Après quelques essais et déjà passé maître dans la partie, elle a bientôt fait de reconnaître que la paille des endroits secs et pierreux, plus fine, plus blanche, convient mieux à la fabrication. Aussi, est-ce dans le Causse, qu'elle fait ses élèves et propage son idée. A Lalbenque, Caylus, Puylaroque, etc... elle enseigne les femmes qui utilisent ainsi les loisirs que laissent les travaux des champs. Partout, elle apprend à tresser et à coudre elle commence bientôt un petit commerce de Chapeaux de paille de femme, avec le Haut-Rouergue Villefranche, Rodez, etc... C'était en 1798, Septfonds industriel et commerçant venait de naître. La population intelligente, active, industrielle par nature, suit l'exemple de Pétronille Cantecor, et les premières maisons de Septfonds, commencent à se fonder à cette époque.

De Toulouse même on vient acheter : les demandes sont nombreuses, les ateliers à peine formés, le procédé encore dans l'enfance et on a fort à faire pour contenter cette clientèle naissante.

Bientôt, dans tout le Causse, on se met à faire des "pailloles". On tresse, comme ailleurs on tricote ou on file. Au pacage pendant le jour, au coin du feu le soir, à la veillée, les rouleaux de tresse s'allongent, s'allongent tant et si bien que la production s'accroît rapidement, dépasse les besoins. Alors, commence un commerce de tresses avec les manufactures existant déjà depuis longtemps en France mais parfaitement ignorées jusqu'alors de Septfonds. Des industriels comme M. Leborgne, de Grenoble, par exemple, s'adressent aux Septfontois et de cette époque, la tresse plate de Septfonds fait sa première apparition dans la chapellerie.

En même temps à Lalbenque, Caylus, Montpezat, Puylaroque, etc..., les foires s'animaient. Autour des voitures capotées des Septfontois, les vendeuses venues de tous côtés, affluaient. Et pendant une heure ou deux, c'était un vrai coup de feu, où malgré les apparences, il se brassait des fortes affaires. Marchés rapides et pleins d'entrain où l'activité et le

coup d'œil entraient pour beaucoup, où souvent le plus habile était le plus gai, où les bonnes femmes de la campagne traitaient de pair avec le fabricant bon enfant, riaient, disputaient, plaisantaient et lâchaient enfin leur marchandise à bon compte.

En 1846, Pétronille Cantecor était morte, léguant à son pays, l'industrie dont il peut aujourd'hui faire à bon droit sa gloire. Dans le cimetière de la commune, une simple pierre relate le fait "Pétronille Cantecor décédée le 26 décembre 1846, Fondatrice des manufactures de chapeaux de paille de Septfonds".

Une délibération du Conseil municipal de Septfonds datée du 19 mai 1887, fixait un emplacement pour élever une statue à Pétronille Cantecor. En 1888, au mois de février, dans une fête de charité, un des chars particulièrement organisé par le Comité-directeur représentait Pétronille Cantecor faisant la première tresse. Hommage solennel et touchant, auquel la population toute entière s'associait.

Le commerce des tresses devenu de plus en plus prospère et les commerçants septfontois de plus en plus nombreux, la concurrence, cet élément indispensable de progrès, qui suggère tant d'idées neuves et fécondes, amena bientôt des transformations complètes dans le pays.

Pétronille Cantecor avait transmis son commerce à ses enfants, ses deux petits-fils. Fortuné et Jean Cantecor exploitèrent avec succès l'industrie désormais traditionnelle dans leur famille et de concert avec leurs collègues donnèrent un grand élan à la fabrication.

Vers 1849, M. Fortuné Cantecor va chercher à Grenoble des ouvriers et des ouvrières et les premiers chapeaux de paille apprêtés, dressés, finis, font leur apparition à Septfonds. Depuis longtemps en rapport avec l'Italie, il y avait fait un voyage au cours duquel des remarques personnelles l'ayant amené à apprécier la fabrication de ce pays, il transplantait des familles d'ouvriers italiens dans sa maison de Toulouse.

A cette époque la population de Septfonds augmente sensiblement. Les nouveaux développements apportés dans l'industrie, réclament des bras, et au recensement de 1851, la commune compte déjà 1235 habitants.

Cependant le commerce de tresses continue, Septfonds fait l'exportation. Dans un voyage à Londres, chez un de ses clients, M. Fortuné Cantecor remarque les tresses de Chine et un des premiers en France importe le "Canton", dont l'Angleterre seule avait jusqu'alors le monopole (1869).

L'année précédente, M. Cantecor faisait installer, ainsi que quelques-uns de ses confrères, les premières machines à presser - Machines Mathias (1868) - Au mois de mars 69, les machines Mathias sont remplacées dans ses ateliers par le système perfectionné : Legat. Peu de temps après, l'acquisition d'une machine à vapeur permet à M. Cantecor de faire fonctionner son usine par un système de haute et basse pression, à peu près unique aujourd'hui en France. En 1875-76 apparaissent les premières machines à coudre.

En 1887, au mois de Novembre, M. Fortuné Cantecor établit le premier dans la contrée les presses à gaz. Désireux enfin de donner plus d'extension à son commerce de rotins, et s'inspirant de l'exemple d'une grande maison de Paris, au mois de février 89, il envoie un membre de sa famille dans les Indes néerlandaises, à Batavia, et fonde un comptoir spécial pour l'importation de cet article.

Au mois de mai 1890 M. F. Cantecor succombant aux suites d'une maladie contre laquelle il luttait depuis longtemps déjà, terminait sa longue carrière.

Toujours à l'affût d'inventions nouvelles, souvent innovateur et précurseur, toujours au premier rang, ne reculant devant aucun sacrifice, tantôt récompensé, tantôt rudoyé par la fortune, il fut toujours confiant dans son œuvre et resta toute sa vie, partisan déclaré de tous les progrès.

Au moment où se fermait sa tombe un représentant autorisé de l'Union des fabricants de chapeaux de paille français rendait hommage à sa mémoire et prononçait quelques paroles d'éloge.

Cet éloge doit s'adresser aussi à tous ceux qui ont contribué plus ou moins au développement de l'Industrie septfontoise : depuis les fabricants qui ont laborieusement élevé leur fortune et courageusement engagé leurs premiers capitaux jusqu'aux moindres ouvriers qui ont apporté leur intelligente activité dans l'édification de la prospérité et de l'aisance commune. Nous devons être reconnaissants envers ceux qui nous ont précédés, nous qui, recueillant les fruits de l'œuvre, n'avons pas connu ses débuts difficiles et tourmentés. Le pays doit beaucoup à cette génération de vaillants qui ont fait prospérer cette industrie dont les produits rivalisent aujourd'hui avec ceux du monde entier. C'est un spectacle vraiment beau que celui de ces hommes partis de rien, pour la plupart ouvriers sortis du peuple, arrivant par leur travail et leur volonté à se créer une fabrication bien à eux, et à prendre pied dans l'industrie française.

Leur œuvre est d'autant plus grande que leur origine fut plus humble, leur instruction plus modeste, leurs ressources plus précaires.

Grâce à eux, la commune augmente tous les jours sa population compte maintenant dix-sept fabriques, des centaines d'ouvriers, et lorsque les pauvres qui errent sur les grandes routes passent dans le pays, ils font un crochet et frappent aux portes de Septfonds où le travail régulier, et l'aisance ont fait les cœurs sensibles et généreux.

A côté de Septfonds qui a toujours été et qui reste dans la région, le véritable foyer de la fabrication des chapeaux de paille, Caussade a su attirer chez lui une part de ces ressources industrielles.

Au mois d'avril 1857, M. Jean Cantecor eut le premier l'idée d'y établir un atelier de couture, et le premier fit un essai que seules des circonstances imprévues empêchèrent de réussir.

On dit communément dans le pays qu'à cette époque la municipalité de

Caussade proposait d'appeler auprès d'elle un fabricant septfontois et de faciliter l'établissement d'une manufacture de chapeaux de paille. M. André Rey vint, et fonda l'importante maison que l'on sait. Il fut suivi de près par M. Miquel, Jean Cantecor. Depuis des maisons de Septfonds y ont établi de grands ateliers de couture.

Les relations entre Caussade et Septfonds se sont de plus en plus resserrées, les intérêts se sont unis et confondus si bien qu'il n'est pas de Septfontois qui ne soit fier d'appartenir au canton de Caussade et de Caussadais qui ne se fasse honneur d'avoir une commune telle que Septfonds. L.

P.S. Mon désir eut été de donner ici un historique plus complet de la fortune industrielle de notre pays j'aurai voulu rendre un hommage public à ceux qui ont contribué à sa prospérité, et mieux préciser quelle a été dans l'œuvre, la part de chacun mais les documents m'ont manqué, et cela seul m'en a empêché. Je n'ai voulu et je n'ai pu parler que de ce que je savais être vrai et irréfutable.

Note Jean-Paul Damaggio

1) Dès 1998, dans la brochure que j'ai consacré à Pétronille Cantecor et présentée dans le cadre d'un débat public à Caussade, j'ai donné la réelle date de naissance que j'ai confirmée dans une émission de CFM en 2012. Pétronille est née le 28 février 1770 sous le nom de Perette Gleye dans la paroisse de Saint Martin de Sesquières (commune de Caussade). A la date de son décès intervenu le 25 décembre 1846 à Septfonds chez son gendre Pierre Miquel elle est notée sur le registre "âgée de 87 ans" (une erreur de dix ans !). Cette erreur se répète sur le monument à sa gloire dans le cimetière de Septfonds, où on apprend qu'elle est morte à 84 ans.

La date de son mariage, le 3 juillet 1787, avec Jean Cantecor à Saint Martin de Caussaneil nous apprend qu'elle avait alors 17 ans ce qui nous renvoie bien à 1770 pour sa naissance. Elle est connue sous le nom de son mari avec qui elle aura beaucoup d'enfants. Non seulement elle invente le chapeau de paille mais donne aussi la vie aux êtres qui changeront son idée en industrie. Avec les naissances, on peut suivre les efforts de Jean Cantecor pour s'éduquer : il ne signe pas à la naissance de son aîné le 11 août 1793, tandis que le témoin Mourgues tailleur de pierre signe ; ni le 24 fructidor an 3, par contre il signe le 27 ventôse an 8.

Le Pérou avec Gébelin

UN NOUVEAU TRAVAIL SUR LE PÉROU

Les difficultés, a-t-on coutume de dire, sont inséparables du premier début. Plus qu'à tout autre pays, cet adage s'applique aux jeunes républiques de l'Amérique latine. Il semble qu'une fée capricieuse se soit plu à combler leur berceau de ses dons perfides et à contrarier, par son intervention maligne, le développement spontané de leurs facultés et de leurs forces. Mais ces forces sont si puissantes qu'elles renverseront, qu'elles ont déjà renversé bien des obstacles. Et ce qui ajoute à leur énergie, c'est que les citoyens de la libre Amérique ont conscience de ce qu'ils valent et des destinées qui leur sont réservées. L'enthousiasme pour leur pays, la foi, j'entends la foi en eux-mêmes, voilà leurs qualités maîtresses. Avantages précieux! Pour bien servir sa patrie, il faut l'aimer ; pour entretenir et développer les germes de sa prospérité, il faut croire au succès : la confiance est la condition de la victoire. Si grands que soient les embarras ou les obstacles, ils ne sauraient, en fin de compte, prévaloir contre la volonté humaine, alors que cette volonté s'exerce sur des ressources plus ou moins latentes, mais certaines. Or, dans l'Amérique latine, ces ressources existent et, pour notre Sud-ouest, elles méritent d'autant plus notre attention que notre situation géographique, alliée à la rapidité actuelle des communications, nous en rapproche.

La bibliothèque de notre Société de géographie commerciale de Bordeaux s'enrichissait, il n'y a pas quinze ans, de diverses publications péruviennes. Le Pérou voulait se faire connaître. Vinrent ensuite la guerre chilienne et ses désastres. Aujourd'hui les publications recommencent : le Pérou se relève et, à l'aide de son relèvement, il fait appel au travail. Notre Bulletin a fait mention en son temps de l'intéressante brochure: le Pérou en 1889. Récemment un de nos collaborateurs rédigeait, pour notre Société, à l'aide de nouveaux documents péruviens, une notice sur le pétrole au Pérou, qui, en révélant presque une des richesses de ce pays, a attiré l'attention de négociants bordelais. Enfin, M. Carlos Benjamin Cisneros¹, le nouveau consul du

¹ Note JPD : Carlos Benjamin Cisneros doit sans doute être le fils d'un des premiers écrivains péruviens Luis Benjamin Cisneros. Faute de données je fais cette déduction par la fonction de ce Péruvien (diplomate comme son père) et de son éducation française (son père a longtemps vécu à Paris).

Pérou à Bordeaux, a bien voulu nous communiquer un manuscrit dont il est l'auteur : ***Cartilla para estranjeros que deseen dirijirse al Peru, con datos estadisticos.***

Sous ce titre modeste, M. Cisneros présente un exposé synthétique de la situation du Pérou, de son organisation, de ses ressources. C'est en France, croyons-nous, dans un de nos grands établissements d'instruction, que M. Cisneros a passé une partie de son adolescence ; qu'il nous permette de revendiquer un peu pour notre pays la netteté de sa méthode et la sobriété de son exposition. Il dit tout ce qu'il importe de savoir, il le dit avec clarté, avec agrément et sans phrases. Du détail des diverses provinces péruviennes, il ne nous donne que ce qui est indispensable pour caractériser l'individualité de chaque division. En revanche, il rassemble, concentre et met en évidence les grands faits de l'ordre physique, économique et administratif qui constituent l'originalité de son pays. M. Cisneros nous a fait espérer, pour une prochaine réunion mensuelle de notre Société, une communication orale. Nos procès-verbaux, qui sont rendus publics, en conserveront la trace. Nous nous bornerons donc à signaler ici le manuscrit de M. Cisneros et ses mérites, et nous laisserons à l'auteur le soin d'exposer lui-même à nos collègues, qui sont les siens, la géographie et les ressources du Pérou.

J. GEBELIN.